

## I GENERALITES

Conformément à l'article 6 du Décret Missions Ch. VII Art. 67 et à la circ. B10/CB/Missions 98.08, le projet d'établissement de l'Athénée royal de SOUMAGNE poursuit les objectifs généraux suivants:

- "promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève,
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences,
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables,
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale".

En conformité avec les projets éducatif et pédagogique de l'enseignement organisé par Wallonie – Bruxelles Enseignement dont tous les élèves et leurs parents ont eu connaissance, le projet d'établissement de l'Athénée royal de SOUMAGNE met l'accent, dans la formation et l'éducation des jeunes qui composent cette école, sur la mise en œuvre de principes démocratiques et sur l'acquisition d'un maximum de savoirs et de compétences.

## II SPECIFICITES de l'ATHENEE ROYAL DE SOUMAGNE

*Décret Missions Ch.VII Art.67 1°2°3°4°*

- Dans cet établissement, situé en zone semi-rurale, sont organisées trois formes d'enseigne.ment:

- **UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL COMPOSÉ DE :**

- Au premier degré, des activités complémentaires :

- En latin (4heures)
- En langue allemande (ateliers de conversation et initiation à la culture allemande)
- En activités scientifiques
- En activités mathématiques
- En activités techniques

- Au deuxième degré :

- Une deuxième langue moderne (4 heures semaine) au choix entre l'allemand, le néerlandais ou l'anglais ;
- Des options telles que :

- ❖ Le latin grec
- ❖ Le latin-sciences
- ❖ Les sciences économiques
- ❖ Les sciences

- Au troisième degré :

- La dominante scientifique : mathématique 8h, 6h, 4h et les sciences 9h ou 7h

- La dominante classique : latin 4h, mathématique 6h,4h ou 2h, les sciences 9 h ou 3h
- La dominante langues : 3 langues au choix, mathématique 6h,4h,2h, sciences 3h
- un premier degré différencié,
- **UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:**
  - secteurs de l'industrie (mécanique polyvalente, mécanicien(ne) d'entretien, métallier(ière) soudeur(euse), soudeur(euse) sur tôles et tubes);
  - secteur de la construction (bois, menuisier(ière), charpentier(ière));
  - secteur de l'habillement et du textile (confection, vendeur(euse)-retoucheur(euse));
  - secteur de l'économie (vente, vendeur(euse), complément en technique de vente);
  - secteur services aux personnes (services sociaux, aide familial(e), aide-soignant(e));
  - l'enseignement professionnel offre la possibilité d'obtenir le CESS via les options de 7<sup>e</sup> année professionnelle.
- **UN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE:**
  - secteur de l'industrie (électromécanique, technicien(ne) en usinage, électricien(ne) automaticien(ne), technicien(ne) en maintenance de systèmes automatisés industriels);
  - secteurs services aux personnes (techniques sociales et d'animation, agent d'éducation);
  - secteur de l'économie (gestion et technicien(ne) de bureau).

\*\*\*\*\*

- 1 Les étudiants sont issus de toutes les couches sociales: les aspirations de leurs parents sont donc très diverses:
  - les uns espèrent que l'école inculquera à l'élève la formation intellectuelle indispensable à la poursuite d'études supérieures fructueuses;
  - les autres attendent de l'école qu'elle offre à leur enfant un accès rapide voire immédiat à la vie professionnelle.

\*\*\*\*\*

- 2 La collaboration de l'environnement culturel, social et économique à la vie de l'école est très large.

Par exemple: la commune de SOUMAGNE dispose d'un foyer culturel qui soutient les projets de l'école œuvre en partenariat, les entreprises de la région s'intéressent à la formation dispensée et encouragent nos étudiants en les formant dans la cadre des stages organisés au

troisième degré enfin les services sociaux de cette commune (CPAS, échevinat des affaires sociales, centre de planning familial, homes d'accueil...) partagent nos objectifs de solidarité.

### III SPECIFICITES, CHOIX PEDAGOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE)

Tenant compte des spécificités de notre établissement, notre projet s'articule sur cinq axes.

#### **1<sup>ER</sup> AXE: PRIVILÉGIER L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES DU PREMIER DEGRÉ**

---

##### *Décret Missions Ch. II Art.14*

Pour que les élèves se sentent accueillis et pris en considération dès leur entrée:

- une fois par année scolaire, nous rencontrons les directions et les enseignants de 6<sup>e</sup> primaire des nombreuses écoles de la région afin de préparer l'intégration des élèves de 6<sup>e</sup> primaire et d'assurer leur suivi. Tous les élèves de 6<sup>e</sup> primaire des écoles avoisinantes viennent également assister à une matinée de cours dans les locaux de l'Athénée. Les enseignants préparent à leur intention une leçon spécifique;
- pour créer un maximum de conditions favorables à l'intégration de l'enfant dans l'enseignement secondaire, les premiers jours de septembre sont entièrement consacrés à l'accueil des élèves de première année et de leurs parents par tous les professeurs du premier degré;
- lors de ces premières journées de septembre, des enseignants réservent également un accueil particulier à tout nouvel élève de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année afin de faciliter son adaptation;
- dès son entrée à l'Athénée, chaque élève de première année reçoit une brochure présentant l'école et son fonctionnement. Elle constitue une sorte de carnet de bord destiné à aider l'élève de première année à découvrir l'école, ses bâtiments et les différents services qu'elle peut apporter et à apprendre à bien gérer les relations avec les professeurs.  
Le premier vendredi du mois d'octobre, une réunion rassemble professeurs, parents, et élèves de première année. Elle se termine par un repas organisé dans la convivialité. Durant l'année scolaire, trois autres rencontres seront organisées;
- tout au long de l'année scolaire, les élèves du premier degré sont particulièrement encadrés par leur éducateur (trice) et deux professeurs qui partagent le titulariat de la classe;
- en septembre, une journée sportive est organisée pour tous les élèves de première année afin qu'ils se rencontrent et tissent des liens;
- l'harmonisation du passage de l'enseignement spécialisé à l'enseignement ordinaire se fait aussi en étroite collaboration avec les parents, l'établissement d'enseignement spécialisé et les CPMS concernés. Plusieurs rencontres entre les différents partenaires sont organisées durant l'année pour évaluer l'intégration de l'enfant dans le nouvel établissement. Un dossier personnalisé suit l'élève de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire et vice et versa;
- afin d'assurer à chaque enfant des chances égales d'insertion culturelle, des périodes de remédiation sont prévues dans toutes les grilles-horaires du premier degré. Deux périodes de remédiation par semaine sont organisées en seconde année. Pour les élèves du premier degré, une étude dirigée quotidienne est mise en place: en français, mathématiques et langue;

- des modalités particulières sont prévues pour l'organisation de l'année complémentaire au premier degré. Une réflexion est engagée chaque année pour déterminer le choix à opérer: soit dans une classe autonome, soit la dispersion des élèves dans des classes existantes avec des périodes de remédiation spécifique;
- à différents moments de l'année scolaire, les parents et les élèves de tous les degrés sont conviés à rencontrer enseignants et membres du CPMS lors de séances d'information consacrées à l'orientation scolaire et/ou professionnelle des élèves. Une vidéo de présentation de l'établissement, est réalisée illustrant les différents cours et options que peut choisir un élève de 1<sup>re</sup> année;
- tout au long de l'année, des élèves sont accueillis par une cellule de médiation composée d'enseignants formés à l'écoute. Leur objectif est d'aider l'adolescent à éviter le décrochage scolaire. Dès qu'un adolescent présente des signes de dysfonctionnements importants, il est individuellement accompagné par l'un de ces enseignants. La démarche entreprise se fait en collaboration étroite avec le CPMS, le Proviseur ou d'autres interlocuteurs suivant les cas;
- des activités au choix sont proposées dans les grilles horaires du premier degré. Elles contribuent à développer la curiosité intellectuelle et l'apprentissage dans les domaines suivants: latin, sciences, mathématique, langues germaniques, sciences économiques, activités artistiques, technologies (dans le domaine de la mécanique, l'électricité, la menuiserie, l'habillement, l'alimentation);
- dans le cadre des activités sportives, des projets sont développés pour permettre la découverte de multisports. Lors de ces rencontres les adolescents apprennent à travailler en équipe et à se dépasser.

**2<sup>E</sup> AXE: AMENER LES ÉLÈVES À DOMINER EN TOUTE AUTONOMIE LES MATIÈRES, RÉFLEXIONS ET JUGEMENTS INDISPENSABLES AU BON ÉQUILIBRE INTELLECTUEL**

---

Pour atteindre cet objectif:

- une collaboration étroite des professeurs du premier degré et de leurs collègues des classes terminales sera intensifiée. Ils accorderont leurs exigences pour développer chez les élèves la capacité d'appliquer leurs savoirs et savoir-faire dans la résolution de tâches problèmes;
- de nombreux projets sont menés conjointement par des professeurs soucieux de nourrir la réflexion de leurs élèves et de leur apporter la richesse culturelle nécessaire à leur épanouissement:
  - échanges linguistiques et voyages;
  - découverte de l'université de Liège: laboratoires actifs, printemps des sciences, immersion lors des congés scolaires, participation à la journée des rhétoriciens, participation aux concours organisés par l'ULG;
  - visite de grandes bibliothèques, d'expositions d'artistes;
  - participation à des activités théâtrales, à des conférences, à des concerts;
  - inscription à des concours (artistiques, techniques, scientifiques...) impliquant des recherches personnelles, certains officiellement et mondialement reconnus.
- l'interdisciplinarité est toujours encouragée;
- dans le cadre de l'acquisition de la maîtrise d'une matière, les élèves seront formés à la technique de prise de notes dès la 4<sup>e</sup> année. Dès le troisième degré, les élèves sont amenés à gérer, de la conception à la présentation orale, un travail de recherche en groupe;
- pour développer le sens de l'autonomie et de la gestion du temps dans l'étude des matières, un système de dispenses d'examens gérées par l'étudiant sera instauré au 3<sup>e</sup> degré dans différentes matières (essentiellement des cours d'une période par semaine), afin de se familiariser aux pratiques de l'enseignement supérieur;
- l'orientation scientifique est largement encouragée:
  - par la mise en place dès le premier degré d'une activité scientifique à raison de deux périodes par semaine;
  - dès le deuxième degré des heures de pratique de laboratoire sont proposée aux élèves ainsi que des heures de renforcement en mathématique;
  - au troisième degré, une période d'activité complémentaire consacrée à l'étude de la physique sera intégrée dans la grille-horaire de tous les élèves suivant le cours de sciences générales à raison de 6 périodes hebdomadaires. Des heures de pratique de laboratoire, des heures de renforcement en mathématique et de dessin scientifique sont proposées aux élèves;

- une information sur les métiers et carrières est organisée à l'intention des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années:
  - ils participent aux rencontres organisées par la Rotary avec des représentants du monde professionnel;
  - ils rencontrent des représentants du barreau, du monde littéraire ou du cinéma, du monde de l'entreprise, par l'invitation adressée par des enseignants qui organisent à cette occasion un débat au sein de la ou des classes concernées.
- les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'enseignement général réaliseront un travail de fin d'étude qui s'inscrit dans la démarche qui vise le développement de compétences en tant qu'aptitudes à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'aptitudes ainsi que le définit le décret "Missions". Ces élèves sont invités à présenter ce travail devant un jury;
- le schéma de passation des épreuves de qualification soumises aux élèves du 3<sup>e</sup> degré de qualification prévoit que trois épreuves intermédiaires soient organisées (2<sup>e</sup> en 5<sup>e</sup> et une en 6<sup>e</sup>) et que l'épreuve intégrée de qualification se situe en fin de cycle (fin de 6<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup>).
- En 5<sup>e</sup> année: la première épreuve intermédiaire est organisée en décembre ou février selon les options, elle est formative. La seconde a lieu en juin, elle est certificative.
- En 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années, elles sont organisées en décembre et juin. Elles sont toutes certificatives.
- Le stage en entreprise, la participation aux concours, les formations en centre de technologie avancée et/ou centre de compétences, les épreuves des secteurs, font partie de l'évaluation de l'épreuve finale de qualification.
- il existe des stratégies pédagogiques propres à chaque forme d'enseignement, elles ont pour but de combattre toute forme de relégation.

**3<sup>E</sup> AXE: DÉVELOPPER LE PLUS TÔT POSSIBLE DES STRATÉGIES DESTINÉES À FACILITER L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EXIGÉES PAR LE MONDE DES ENTREPRISES**

---

- Par des liens tissés avec des chefs d'entreprises ou des employeurs (de préférence de la région), l'école gère l'organisation des stages des élèves. Il est absolument indispensable de compléter la formation théorique que dispense l'école par un contact direct avec ces différents agents de la vie économique afin de favoriser l'insertion sociale et économique des élèves.

Dans l'enseignement qualifiant, nous organisons :

3 semaines de stage en pratique accompagnée ( stage de type 2) en 5<sup>e</sup>,  
4 semaines de stage de pratique en responsabilité ( stage de type 3) en 6<sup>e</sup>,  
9 semaines de stage de type 2 et 3 en 7<sup>e</sup> professionnelle,  
4 semaines de stage de type 2 et 3 en 7<sup>e</sup> technique.

- Les stages font partie intégrante de la formation de l'élève ; ils interviennent dans le processus d'évaluation des élèves.
  - Le certificat de qualification ne peut pas être délivré aux élèves qui n'ont pas effectué les stages
  - Dans tous les cas, le chef d'établissement est responsable en dernier ressort de la recherche de lieux de stage.
- 
- En multipliant la collaboration et la participation aux initiatives du monde de l'entreprise dont les secteurs correspondent aux options existant dans notre établissement, l'école développe des expériences qui contribuent à la valorisation du travail des étudiants des sections concernées.
  - En disposant d'un Centre de Technologie Avancée (CTA) en usinage, nous avons la chance de profiter d'un matériel de pointe qui contribue à assurer aux élèves et enseignants une formation de haute qualité et ainsi répondre à la pénurie de travailleurs dans certains secteurs.
  - Pour développer toutes les aptitudes et compétences qui feront l'excellence du "technicien" de demain, les enseignants montrent l'importance de la qualité et de la précision de la langue utilisée, en intensifiant les exercices pratiques d'expression orale dans les classes de l'enseignement qualifiant dès le deuxième degré.
  - En associant les élèves des options de l'enseignement qualifiant aux travaux d'embellissement de l'école, à la création de décors, l'organisation d'activités lors de la journée portes ouvertes, nous accorderons à ces sections la reconnaissance qu'elles méritent et la cohésion des groupes sera ainsi facilitée.
  - En développant la collaboration avec les centres de compétences, les centres de technologie avancée, en prenant part au projet pilote immersion et en participant à Technifutur académie, l'école contribue à la mise en place d'un passeport pour un premier emploi



#### **4<sup>E</sup> AXE:      MAINTENIR UN HAUT NIVEAU D'EXIGENCES TECHNIQUES**

---

- En développant les aptitudes et les comportements requis par les employeurs des secteurs correspondant à nos options tout en restant très attentifs au degré de connaissances indispensables pour aborder l'enseignement supérieur, nous cherchons à offrir à l'étudiant une formation spécifique.
- L'enseignement qualifiant présente une ambivalence non négligeable: certains élèves de ces options souhaitent obtenir une qualification dès la fin de leurs humanités afin d'être compétitifs sur le marché de l'emploi tandis que d'autres attendent de cet enseignement une formation qui leur donne accès à l'enseignement universitaire ou supérieur.
- Pour répondre aux exigences des uns et des autres, il faut:
  - renforcer l'alliance entre technique et théorie, par exemple par une intensification du recours à l'informatique dans le cadre des cours généraux, une augmentation du nombre de locaux spécifiques (des centres cyber média et des tableaux interactifs);
  - favoriser une étroite collaboration entre les professeurs de cours techniques, de pratiques professionnelles et de cours généraux; encourager une participation active aux épreuves intégrées;
  - organiser les visites des entreprises les plus pointues ou des expositions de matériel performant;
  - inscrire nos élèves à des compétitions impliquant une création ou une mise en valeur de leur savoir-faire (Mécatrophy, Electrophy, Euroskills, Mécacontest).

**5<sup>E</sup> AXE: AIDER NOS ÉLÈVES À DEVENIR DES CITOYENS RESPONSABLES, DES ÊTRES CONSCIENTS DE LEURS DEVOIRS  
AUTANT QUE DE LEURS DROITS, DES ÊTRES CAPABLES DE TOLÉRANCE ET DE SOLIDARITÉ**

---

- Chaque élève de l'enseignement secondaire, reçoit en début d'année une carte d'étudiant en regard de laquelle figure un contrat de tolérance, de respect des autres et de l'environnement, de travail et d'effort, contrat qu'il signe et s'engage à respecter.

Ce contrat est implicitement respecté par tous les autres membres de la communauté éducative.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif, destiné à créer des conditions de travail harmonieuses pour TOUS, sont clairement définis et feront l'objet d'une évaluation périodique.

- Une journée "talents" est organisée afin de permettre à tous, élèves et enseignants de découvrir l'autre.
- Qui dit solidarité, dit travail d'équipe: des élèves et des enseignants participent à différents projets: sportifs (comme périple en VVT), spectacle théâtral ou musical dans l'école ou en collaboration avec des centres culturels (de Soumagne ou Herve).
- Qui dit tolérance dit découverte de l'autre: les échanges linguistiques avec des établissements néerlandophones (ex.: échanges avec l'athénée de Tongres avec immersion possible d'une semaine) et germanophones, ou avec d'autres établissements francophones sont encouragés et organisés tout au long de l'année scolaire.
- Des enseignants développent des initiatives telles que les projets réservés aux classes du troisième degré comme "préparation des classes aux élections" par l'invitation et l'organisation de débats avec des représentants des différents partis politiques.
- Depuis 2009, à l'initiative de beaucoup d'enseignants, du professeur de géographie au professeur d'art culinaire, en passant par les professeurs de sciences, de langues germaniques, de mathématique, de mécanique, de menuiserie, d'électricité, d'histoire, de français, d'art plastique, d'habillement ... en y associant tout le personnel d'entretien, un vaste projet de développement durable s'est construit.
- Tri des déchets, recyclage de métaux, de parapluies, compostage, réduction des dépenses d'énergie, ... sont des gestes quotidiens pour tous ceux qui vivent dans notre école.
- L'Athénée royal de SOUMAGNE, prend d'autant plus à cœur ce projet qu'il est situé en zone semi-rurale.
- Notre projet est d'en faire une école plus propre, plus respectueuse de la nature et des biens mis à notre disposition.

**Le projet d'établissement de l'Athénée royal de SOUMAGNE est construit autour de l'élève qui est au centre de toutes nos préoccupations.**

- **Dès son entrée à l'Athénée, nous nous préoccupons de son accueil, de son intégration, de son adaptation.**
  
- **Une fois que l'élève a franchi la porte de notre Athénée nous poursuivons comme objectifs sa formation, son éducation et son adaptation aux exigences du monde moderne.**
  
- **Nous conjugons toutes nos forces afin d'assurer un développement durable de la personnalité de l'adolescent qui nous est confié.**

MEIRIEU



Tout projet consenti et approuvé doit aboutir  
à l'épanouissement de la personnalité  
de chacun sans distinction.

Cela suppose non seulement un projet,  
mais un travail collectif en projet ...

"L'école doit être capable de tresser des liens  
entre les objectifs sociaux  
et les objectifs de connaissance."